

## Deuxième réunion publique du PLUi

Tous les habitants du territoire sont les bienvenus.



### Deuxième réunion publique du PLUi

La Communauté de Communes Val de Gers organise la tenue d'une deuxième réunion publique dans le cadre de l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Cette réunion se tiendra le **10 février 2025 à 18h**, à la salle des fêtes de Masseube.

Pour rappel, le PLUi est un document d'urbanisme qui fixe les grandes orientations d'aménagement et de développement du territoire, ainsi que les règles d'occupation et d'utilisation des sols. Élaboré à l'échelle des 45 Communes du territoire, le PLUi de Val de Gers aborde ainsi des thématiques aussi variées que l'habitat, le développement économique, la protection de l'environnement ou la mobilité.

Le 10 février au soir, le bureau d'études chargé de l'élaboration de ce document présentera le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du territoire. Cette pièce du PLUi détermine les orientations et objectifs d'aménagement du territoire pour les années à venir, à partir des enjeux identifiés au sein du diagnostic précédemment présenté. Il expose le projet d'urbanisme, définit des objectifs de développement, et précise les orientations d'aménagement du territoire en matière d'habitat, de déplacements, d'équipement, de protection des espaces, de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques, etc.

À cette étape, les habitants de **Val de Gers** auront ainsi l'opportunité de découvrir les grandes orientations et objectifs d'aménagement et de développement durables déclinés dans le PLUi de Val de Gers.

**Tous les habitants du territoire sont les bienvenus à cette réunion publique.**